



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :
Présents : 13
En exercice : 17
Votants : 16

L'an **DEUX MILLE VINGT CINQ**, le **JEUDI DIX SEPT AVRIL**
le Conseil Municipal de la Commune d'ÉTAULES (Charente-Maritime), dûment
convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle municipale, à 20 heures 30,
sous la **présidence de Vincent BARRAUD, maire.**

Date de convocation du Conseil Municipal : **11 avril 2025.**

Présents :

BARRAUD Vincent, WATRIN Béatrice, ETIENNE Jean, TURPIN Sylvie, MOTARD Daniel, BOITIER Jean-Louis, BUREAU Nadia, RENAUDIN Didier, BLAIS Céline, JEUNESSE André, GAGNADRE Josselyne, LOUIS Gilles, de LACOUR SUSSAC Hugues.

Absents : FOUCHER Nicolas

Absents ayant donné pouvoir : AUTIN Martine à BLAIS Céline, GAURIVEAUD Jean-Jacques à GAGNADRE Josselyne, AUDEBERT Délizia à ETIENNE Jean

Secrétaire de séance : MOTARD Daniel

DE 029-2025/04-009 SUBVENTION AUX ORGANISMES DE DROIT PRIVE

Jean-Louis BOITIER fait part au conseil municipal d'une demande de subvention de l'association de lutte contre le cancer pour un montant de 200€.

Considérant que l'ensemble de l'argent récolté par l'association est redistribué aux services médicaux pour la recherche contre le cancer et que la subvention sollicitée est dédiée à la prise en charge des frais de fonctionnement de l'association,

Il propose d'accéder à la demande de l'association et de lui attribuer la somme de 200€ sollicitée.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, par 16 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION

➤ ***DECIDE d'attribuer la subvention de 200€ à l'association lutte contre le cancer***



Pour extrait conforme

Le Maire, Vincent BARRAUD.

Le secrétaire, Daniel MOTARD

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE	
Acte télétransmis au contrôle de légalité sous le N°	017-211701552-2025.....
Date de l'accusé de réception préfecture	
Délibération affichée le	lundi 3 mai 2025
Document certifié conforme, le Maire, Vincent BARRAUD	

1/1

Hôtel de Ville